REVUE DE PRESSE

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Du 31 août au 06 septembre 2021

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

1. COI et ses projets

1.1 Pêche.....2
- Group to study COVID's effects on fishing industry across Indian Ocean

1.2 Droit de catastrophe.....4
- Atelier régional sur le droit international des catastrophes dans l'océan Indien : 7, 8 et 9 septembre 2021

1.3 Agriculture.....5
- Création d'une plate-forme de statistiques agricoles et nutritionnelles

2. Centres d'Intérêts

2.1 Environnement.....6
- "Liste rouge" UICN: près de 30% des espèces étudiées menacées
- Lancement d'un compteur de la biodiversité ultramarine

2.2 Pêche.....10
- Ouverture de la saison des concombres de mer aux Seychelles, avec une légère réduction du quota

2.3 Tourisme.....12
- Thierry Montocchio: «Il faut revoir l'offre de la destination Maurice pour séduire une nouvelle clientèle»

2.4 Economie.....14
- FMI – Droits de tirage spéciaux : Maurice bénéficie d'une allocation d'une valeur de Rs 8,3 milliards
- Financement du développement : Nouvelle initiative pour intégrer le capital naturel

2.5 Transition énergétique.....16
- Energie renouvelable – Des soutiens de poids pour le projet Volobe

2.6 Société.....17
- Covid-19 à La Réunion : fin du confinement en semaine et couvre-feu à 21h dès ce lundi

2.7 COVID-19.....18
- Covid-19 community transmission persists, related deaths reach 105, active cases increase

Group to study COVID's effects on fishing industry across Indian Ocean

By: **Joanna Nicette Edited by: Betymie Bonnelame**



Artisanal fisheries in Seychelles have suffered a huge blow from the COVID-19 pandemic.

(Seychelles News Agency) - The federation of associations regrouping artisanal fishermen from the Indian Ocean Commission has launched a study to evaluate the impact of **COVID-19** on their activities, said the chairman.

Keith Andre said that "each country has its own specificity and although the challenges might be the same they can also differ in both nature and intensity, which is why to get a very clear picture."

Virginie Lagarde from **PESKEP Consultancy** will conduct the study aimed at giving a clearer picture of the status of artisanal fisheries in the region.

Andre is the chairman of the Federation since its inception in 2015. The Federation regroups associations from Mauritius, Comoros, Madagascar, Mauritius and Seychelles, an archipelago in the western Indian Ocean.

The association met in a virtual annual general meeting recently to discuss the way forward and launch the study at the same time.

Andre said that the study will also look at how to move forward with the reality of **COVID-19** still present especially in the case of Seychelles, where artisanal fisheries have suffered a huge blow from the pandemic.

"Like other industries when the pandemic hit we felt the adverse effect. With tourism on the brink, we also lost the biggest bulk market for our products, as hotels used to buy large quantities of fish for their restaurant needs. With less tourists in the country, the demand for our fish fell, while with the fall in the value of the rupee, our operational costs skyrocketed," he said.

Six local fishermen associations participated in the virtual meeting.

From their perspective, the fishermen felt that while there were some efforts made by the authorities last year to assist them, it took a while

before they could receive assistance under the Financial Assistance for Jobs Retention FA4JR set up by the previous government.
"This was a help to those who did apply, but as the application form itself was very complex it deterred a lot of fishermen from applying. With this study, we will be able to see what each country went through and from there we can also see how each addressed the issue, learn from each other's experiences and come out with a common strategy for a way forward," said Andre.

Lire aussi le lien ci-dessous :

East Africa: Group to Study Covid's Effects On Fishing Industry Across Indian Ocean - allAfrica.com

Atelier régional sur le droit international des catastrophes dans l'océan Indien : 7, 8 et 9 septembre 2021



La PIROI et le programme sur le droit des catastrophes de la FICR ont le plaisir de vous inviter à participer à l'Atelier régional sur « le droit international des catastrophes dans l'océan Indien », qui aura lieu du 07 au 09 septembre 2021, de 9h00 à 11h30 (East Africa Time).

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

avec le soutien financier de :

Informations et inscriptions : Atelier IDRL océan Indien (google.com)

Création d'une plate-forme de statistiques agricoles et nutritionnelles



Un projet est en vue sur la mise en œuvre d'une plate-forme de statistiques agricoles et nutritionnelles pour les États membres de l'Indian Ocean Commission, financée par l'Union européenne et entérinée par la Food and Agricultural Organisation. Cette nouvelle fait suite au Conseil des ministres le vendredi 3 septembre dernier.
Les objectifs du projet sont :
• La collecte de données et d'informations relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour faciliter la prise de décision et la planification ; et
• La mise en place d'un système régional d'information avec des données actualisées et fiables sur les statistiques agricoles et nutritionnelles pour les États membres.
L'objectif principal de cette plate-forme d'information est d'orienter les producteurs locaux, afin de répondre aux exigences locales. Le projet sera mis en œuvre en quatre phases sur une période de 46 mois.

"Liste rouge" UICN: près de 30% des espèces étudiées menacées

By: AFP



Au total, l'Union internationale de conservation de la nature a étudié 138.374 espèces, dont 38.543 (quelque 28%) sont classées dans les différentes catégories "menacées" (YASUYOSHI CHIBA / AFP)

(AFP) - Près de 30% des espèces étudiées dans la "Liste rouge" de l'UICN sont "menacées", selon la mise à jour de ce véritable baromètre du vivant publiée samedi à Marseille à l'occasion du congrès mondial de l'organisation.
Au total, l'Union internationale de conservation de la nature a étudié 138.374 espèces, dont 38.543 (quelque 28%) sont classées dans les différentes catégories "menacées", alors que les spécialistes alertent sur un effondrement en cours de la biodiversité, certains évoquant une "sixième extinction de masse".

Parmi les espèces emblématiques, les dragons de Komodo, plus grand lézard au monde, ont vu leur statut passer de "vulnérable", plus basse des catégories menacées, à "en danger".

L'UICN avertit notamment qu'en raison du changement climatique, "la hausse des températures et donc du niveau de la mer devrait réduire leur habitat d'au moins 30% dans les 45 prochaines années". Et les individus vivant hors du parc naturel qui couvre une partie des îles en Indonésie où ils sont présents, voient en outre leur habitat menacé par l'activité humaine.
Autres victimes des hommes, les requins et raies (qui font partie de la même famille), dont une réévaluation globale de la situation a montré que 37% sont désormais dans les catégories menacées, contre 24% en 2014.
Toutes les espèces ainsi classées font face à la surpêche, 31% à la dégradation ou la perte d'habitat et 10% à des conséquences du changement climatique, selon l'UICN.

A contrario, l'UICN se félicite de voir "quatre espèces de thon pêchées commercialement en voie de récupération grâce à la mise en oeuvre de

quotas régionaux," élaborés par des organisations spécifiques. Sur les sept espèces les plus pêchées, ces quatre ont ainsi vu leur classement redescendre dans la liste. Mais l’organisation prévient "qu'en dépit d'une amélioration globale, de nombreux stocks régionaux de thon restent appauvris".

Lancement d'un compteur de la biodiversité ultramarine



Le ministre des Outre-mer Sébastien Lecornu et la secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité annoncent le lancement d'un compteur de la biodiversité ultramarine et "appellent à la mobilisation de tous en faveur de ce patrimoine et des récifs coralliens". Pour rappel, 80% de la biodiversité française est ultramarine. L'objectif de cette plateforme sera de concentrer toutes les données autour de la biodiversité des Outre-mer et suivre son état, secteur par secteur. L'annonce de cet outil a été faite à l'occasion du Congrès mondiale de la nature de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). Nous publions ci-dessous le communiqué du ministère des Outre-mer (Photo : capture d'écran biodiversite-outre-mer)

Cet outil élaboré par le Muséum national d'histoire naturelle et l'Office français de la biodiversité, fournit des indicateurs pour comprendre et évaluer la biodiversité ultramarine. Il invite chacun à adopter des écogestes concrets et à participer à la connaissance via les sciences citoyennes.
Les récifs coralliens, les mangroves et les herbiers représentent une part importante de cette biodiversité ultramarine, particulièrement menacée.
Sébastien Lecornu et Bérangère Abba ont rappelé leur plein soutien aux actions menées par l'Initiative française pour les récifs coralliens (IFRECOR), pour préserver ces milieux remarquables:
1 - La mobilisation des scientifiques. Le bilan publié par l'IFRECOR en juin 2021 indique que 70% des récifs coralliens suivis sont en bonne santé dans les territoires du Pacifique et dans les Îles Eparses de l'Océan Indien. Néanmoins62 % sont dégradés dans les territoires plus densément peuplés des Antilles françaises et de l'Océan Indien.
2 - La mobilisation des élus ultramarins. Le concours de la Palme IFRECOR valorise les actions conduites par s élus d'outre-mer en faveur des récifs

coralliens. Organisé avec l'appui du Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de l'association " Les Eco-Maires ", le concours 2021 est ouvert jusqu'au 30 novembre 2021.
3 - La mobilisation de la société civile via la plateforme de financement participatif SOS Corail. Développée grâce à un partenariat entre l'IFRECOR et la Fondation de la Mer, cette plateforme permet au grand public et aux acteurs privés de soutenir financièrement des actions de préservation de ces écosystèmes.
Les ministères de la Transition écologique et des Outre-mer y contribuent en doublant chaque don déposé sur la plateforme. **Suite de l'article**

Plus d'infos cliquez ci-dessous :

- https://www.ipreunion.com/actualites-reunion/reportage/2021/09/04/liste-rouge-de-l-union-internationale-pour-la-conservation-de-la-nature-biodiversite-37-des-raies-et-des-requins-menaces-dans-le-monde,140245.html
- https://www.zinfos-moris.com/A-Maurice-la-deforestation-et-la-disparition-d-arbres-endemiques-sont-une-realite_a25093.html

Ouverture de la saison des concombres de mer aux Seychelles, avec une légère réduction du quota

By: **Salifa Karapetyan édité par Betymie Bonnelame et traduit par Rudie Bastienne**



Ils tirent leur nom de leur ressemblance avec un concombre et sont consommés frais ou séchés dans diverses cuisines (Bare Dremaer, Wikipedia) Photo License: CC BY 2.0

(Seychelles News Agency) - La saison de pêche aux concombres de mer 2020-2021 devrait s'ouvrir le 1er octobre et le quota de l'année sera inférieur de 10 % pour les espèces à mamelles, l'un des trois types de concombres de mer ciblés aux Seychelles.

La Seychelles Fishing Authority (SFA) a décidé de réduire le quota car les pêcheurs n'étaient pas en mesure d'atteindre le quota précédemment fixé, qui était de 281 250 pièces de concombre de mer à mamelles. Le nouveau quota est de 253 125, a déclaré la SFA aux propriétaires de bateaux et aux membres d'équipage plus tôt cette semaine.

Le principal scientifique halieutique de la SFA, Ameer Ebrahim, a déclaré vendredi à la SNA que la raison pour laquelle les pêcheurs n'ont pas pu atteindre le quota reste incertaine.

« Afin de déterminer la cause de cette faible consommation de quotas pour cette espèce, une analyse plus complète de navire à navire est nécessaire. Selon les commentaires d'un transformateur de concombres de mer, les navires avec des plongeurs seychellois ont tendance à cibler davantage les concombres de mer à mamelles, car ils ont tendance à opérer dans des eaux plus profondes, où cette espèce est plus abondante. D'autre part, les navires opérant avec des plongeurs malgaches pêchent plus dans des zones peu profondes où les deux autres espèces sont plus abondantes », a déclaré M. Ebrahim.

Les concombres de mer sont des animaux marins à la peau coriace et au corps allongé contenant une seule gonade ramifiée trouvée sur le fond

marin dans le monde entier. Ils tirent leur nom de leur ressemblance avec un concombre et sont consommés frais ou séchés dans diverses cuisines. Les concombres de mer sont considérés comme un mets délicat en Asie de l'Est et du Sud-Est.
Aux Seychelles, un archipel de l'océan Indien occidental, les pêcheurs ciblent trois espèces de concombres de mer - les concombres de mer à mamelles fleuries, les concombres de mer à mamelles blanches et les concombres de mer rouges épineux.
Le directeur général de la SFA, Nichol Elizabeth, a déclaré aux médias cette semaine que les pêcheurs ont suffisamment pêché les espèces qui ont le plus de quotas alloués.
« Sur quatre ans, une moyenne de 21 pour cent du quota alloué pour les concombres de mer à mamelles fleurie n'a pas été utilisé. Ainsi, nous avons proposé de réduire ce quota de 15 pour cent et avec le lobbying des pêcheurs, cela a été ramené à une réduction de 10 pour cent. Le conseil d'administration a accepté cela », a déclaré M. Elizabeth.
Au cours de la réunion, certains pêcheurs d'holothuries ont souligné que l'une des raisons pour lesquelles le quota n'avait pas été atteint était, entre autres, dû à la mauvaise visibilité sous l'eau et le mauvais temps**.** **Suite de l'article**

Thierry Montocchio: «Il faut revoir l'offre de la destination Maurice pour séduire une nouvelle clientèle»



Thierry Montocchio, Chief Executive Officer du groupe Veranda Leisure and Hospitality.

«Maintenant pour demain». C'est le nouveau programme de développement durable du groupe VLH, pôle hôtelier du groupe Rogers. Thierry Montocchio, directeur exécutif du groupe, fait le point sur ce projet et sur la reprise du secteur.

Quelle est la raison du nouveau programme «Now for tomorrow» ?

Le Covid-19, en éveillant les consciences et en chamboulant la façon de voyager dans nos marchés émetteurs, a donné un coup d'accélérateur à nos projets. Le *conscious travelling*, phénomène grandissant à travers le monde, implique une révision holistique de l'offre de la destination Maurice pour séduire cette nouvelle clientèle. De nombreux voyageurs sont désormais conscients de l'impact de leurs vacances sur l'environnement, et par conséquent sur les générations futures. Ils recherchent donc des activités avec une empreinte carbone réduite. Cette charte est un programme inédit à Maurice, où nous nous engageons sur cinq piliers – la transition énergétique, la biodiversité, l'économie circulaire, le développement inclusif et l'intégration des communautés dans nos opérations.

En quoi consiste-t-il ?

En effet, dès octobre, nous serons le premier groupe hôtelier mauricien à offrir des séjours *«neutres en carbone»* dans les établissements *Heritage Resorts*, à Bel-Ombre, en compensant l'intégralité des émissions de dioxyde de carbone (CO2) inévitables lors d'un séjour. Cet objectif sera réalisé à travers l'achat de crédits carbone du Groupe Aera, qui financera des projets environnementaux dans le monde. Nous prévoyons également de participer dans des projets locaux de *«compensation carbone»*, tels qu'une ferme photovoltaïque et le reboisement des terres non-utilisées. Dans les hôtels *Veranda Resorts*, nous proposerons à nos clients la possibilité de

contribuer à ces projets, s'ils le souhaitent. À partir de janvier 2022, 100 % des fruits et légumes, fruits de mer, volaille et viande consommés dans nos hôtels proviendront de fermiers et producteurs mauriciens, ou de partenaires de la région océan Indien dans le but de raccourcir nos circuits d'approvisionnement, limitant ainsi notre empreinte carbone, tout en valorisant le terroir et le savoir-faire mauricien et régional. Un autre objectif est de recycler, d'ici 2022, 75 % de nos déchets et de développer une approche scientifique pour réduire le gaspillage alimentaire dans nos hôtels en nous engageant dans un projet pilote en collaboration avec le label *The PLEDGE on food waste.*

Suite de l'article

Plus d'infos cliquez les liens ci-dessous :

- https://www.nation.sc/articles/10361/tourism-seychelles-and-emirates-airline-strike-marketing-partnership
- http://lagazettedescomores.com/soci%C3%A9t%C3%A9/quatre-associations-villageoises-de-moh%C3%A9li-appuy%C3%A9es-en-%C3%A9quipements-touristiques-8942.html

FMI – Droits de tirage spéciaux : Maurice bénéficie d'une allocation d'une valeur de Rs 8,3 milliards



Maurice a bénéficié d'une allocation de droits de tirage spéciaux (DTS) du Fonds Monétaire International (FMI) d'une valeur de USD 193 millions, soit Rs 8,3 milliards. C'est ce qu'a annoncé hier le gouverneur la Banque de Maurice, Harvesh Seegolam. Ce montant vient s'ajouter aux réserves de Maurice en devises étrangères, estimées à Rs 311,2 milliards le mois dernier.

Maurice bénéficie de ce montant à la suite de la plus importante allocation générale de l'histoire effectuée par le FMI de l'ordre de 456 milliards de DTS, équivalant à USD 650 milliards. La décision a été approuvée le 2 août par le conseil des gouverneurs du FMI et a pris effet depuis le 23. Cette allocation vise à répondre aux besoins des réserves mondiales à long terme des pays membres du FMI, tout en améliorant la transparence et la responsabilité dans la déclaration et l'utilisation des DTS.

L'allocation permettra de fournir des liquidités supplémentaires au système économique mondial en complétant les avoirs de réserves des 190 pays membres du FMI, en soutenant leur résilience financière. Avec la pandémie de Covid-19, de nombreux pays devraient en effet être confrontés à un épuisement rapide de leur épargne et à des difficultés pour répondre à des besoins urgents, tels que la sécurisation des vaccins ou l'investissement dans leur rétablissement. **Suite de l'article**

Plus d'infos cliquez le lien :

- https://ionnews.mu/capital-economics-maurice-est-un-partenaire-important-et-en-croissance-pour-linvestissement-en-afrique/

Financement du développement : Nouvelle initiative pour intégrer le capital naturel



Des représentants gouvernementaux de Madagascar et de 3 autres pays d'Afrique assisteront au lancement du Programme NC4-ADF, pour l'intégration du capital naturel dans le financement du développement.

Bien qu'il représente une grande partie de nos richesses, le capital naturel n'est pas pris en compte dans les mesures économiques, comme le calcul du PIB (Produit intérieur brut). Sur ce sujet, une concertation internationale à laquelle Madagascar participera se tiendra jeudi.

Les sols et les ressources de stockage de carbone comme l'eau et la pêche figurent parmi les grandes composantes du capital naturel. Dans les pays d'Afrique, ils représentent entre 30% et 50% de la richesse, alors que ce capital n'est pas pris en compte. De leur côté, les institutions internationales de développement tiennent peu compte du capital naturel dans les projets de financement du développement. Selon le Groupe de la BAD (Banque africaine de développement), ce capital présente des atouts essentiels pour favoriser une croissance inclusive et verte, face au changement climatique. En effet, c'est dans cette optique qu'a été initié, le NC4-ADF (Programme sur le capital naturel pour le financement du développement de l'Afrique) qui sera lancé le 9 septembre prochain, en mode virtuel.

Engagements. Outre la BAD, plusieurs autres partenaires s'engagent également dans le programme, à l'exemple de la plateforme des connaissances sur la croissance verte (GGKP). Cette initiative, est également soutenue par le Fonds mondial pour la nature (WWF), le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) à travers son agence dédiée (Deutsche Gesellschaft Für Internationale Zusammenarbeit, GIZ), le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), la Fondation MAVA, l'Institut international pour le développement durable (IISD) ainsi que le partenariat Economics for Nature (E4N), qui vise à mettre le capital naturel au cœur des économies. *« La prise en compte du capital naturel dans le financement du développement est essentielle pour la reprise post-Covid-19.* ***Suite de l'article***

Energie renouvelable – Des soutiens de poids pour le projet Volobe

6 septembre 2021 Commenter Eric Ranjalahy 47 Vues 3 minute(s) pour lire



Les membres de la confédération des natifs de Toamasina face à la presse.

La Confédération des natifs des trois régions de la province de Toamasina a fait une déclaration dans laquelle elle apporte son soutien à la concrétisation du projet Volobe. La construction d'une puissante centrale hydroélectrique.

Des lignes commencent à bouger. La Rencontre des entreprises francophones de Paris l'a évoquée. Il s'agit de la poursuite de la transition énergétique à Madagascar. Par le recours à des ressources renouvelables pour produire de l'électricité à moindre coût et multiplier le nombre des habitants bénéficiaires. Le projet Volobe a toujours été présenté comme l'épine dorsale de cette louable intention. Ainsi, la Confédération des natifs des trois régions-Atsinanana-Alaotra-Mangoro et Analanjirofo – de la province de Toamasina, résidents dans la capitale, a décidé de manifester son soutien inconditionnel à cette option.

Pascal Michel Benango, président de Feara donne le ton. « La production d'une énergie électrique propre et accessible, sur tous les plans, pour la majorité de la population de l'Est, et pour Madagascar, est un grand défi que toutes les parties prenantes et acteurs du développement doivent relever ensemble. Partant de ce constat, nous, natifs et originaires des trois Régions de la province de Toamasina, ayant pris connaissance du projet Volobe 2, estimons que celui ci constituerait une réponse fiable et durable aux besoins en énergie de la population et des industries. En effet, sur la base des informations qui ont été mises à notre disposition, nous sommes amenés à statuer que le projet présente beaucoup d'avantages sur de nombreux plans technique, économique, social, environnemental… »

Son homologue de Fizafa, Jeannet Olivier Ratovosoa renchérit. « Nous avons notamment appris que la production d'électricité atteindrait à terme 750 gwh/an.

Suite de l'article

Covid-19 à La Réunion : fin du confinement en semaine et couvre-feu à 21h dès ce lundi



Ce lundi 6 septembre, de nouvelles mesures sont appliquées concernant la crise sanitaire. Le confinement est levé la semaine et le couvre-feu est repoussé de 21h à 5h du matin du lundi au vendredi. Le week-end, le confinement est maintenu dans un rayon de 10km autour du domicile.
La stratégie de désescalade sera proportionnée et progressive afin d'éviter toute nouvelle reprise de la circulation épidémique. Les nouvelles mesures prises entreront en vigueur le 6 septembre (jusqu'au 20 septembre).

Levée de la mesure de confinement en semaine

Le confinement est levé à compter du lundi 6 septembre.
Du lundi au vendredi, de 5h à 21h, les déplacements ne seront plus restreints sur le territoire.
Confinement maintenu dans un rayon de 10km autour du domicile, le samedi et le dimanche
Seuls les déplacements dans un rayon de 10km autour du domicile sont autorisés le samedi et le dimanche.
Aucune attestation n'est nécessaire pour ces déplacements. Les personnes devront présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile à leur nom.
Le géoportail permet de calculer le rayon de 10km autour du domicile

Couvre-feu repoussé de 21h à 5h en semaine

Afin de permettre une reprise progressive des activités sportives et économiques notamment le couvre-feu est reculé à 21h, du lundi au vendredi. Pour tout déplacement de 21h à 5h, les personnes devront présenter une pièce d'identité et un justificatif de déplacement temporaire ou permanent disponible sur le site internet de la préfecture. **Suite de l'article**

Covid-19 community transmission persists, related deaths reach 105, active cases increase

In its latest update on Thursday on the Covid-19 situation in the country, the Public Health Authority has said community transmission is still persisting as all districts continue to report cases while another person has died with Covid-19 related complications bringing the number of such deaths to 105.

The seven-day moving average remains around 50.

The number of active cases on Mahé is now 511, an increase of 25 cases on the 486 recorded since the last update on Monday August 30. Active cases on La Digue has also increased by three, bringing the number to 16 from 13 since the last update and active cases on the other islands have also seen one additional case from three to four since the last update while the number of cases on Praslin remains the same at eight.
Meanwhile the Public Health Authority is urging the public to remain extra vigilant and to continue to strictly adhere to public health measures such as proper wearing of masks, physical distancing, among others to prevent a surge in new number of cases.

Plus d'infos cliquez les liens ci-dessous :

Maurice

- https://ionnews.mu/covid-19-284-cas-positifs-enregistres-dimanche/

Madagascar

- http://www.midi-madagasikara.mg/societe/2021/09/06/bilan-covid-19-un-deces-et-six-nouveaux-cas-en-48-heures/